

Le Canada ratifie l'Accord international sur le café

M. Allan MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et M. Gerald Regan, ministre d'État au Commerce international, ont annoncé le 27 juin la décision du Canada de ratifier le nouvel Accord international sur le café.

Quatre accords internationaux sur le café ont été appliqués depuis 1962 en vue de tenter de réduire l'instabilité sur les marchés mondiaux. Le Canada a participé à ces quatre accords. Le dernier a été négocié en 1976 mais n'est pleinement entré en vigueur qu'en 1980 en raison de la hausse des prix qui suivait le gel qu'a connu le Brésil en 1975. L'Accord de 1983 est essentiellement une prorogation de l'Accord de 1976. Il comporte un certain nombre d'améliorations touchant les règles applicables aux exportateurs et aux importateurs et visant à maintenir les prix entre 1,20 et 1,40 dollars américains la livre.

La production caféière requiert une main-d'œuvre abondante presque limitée aux pays en développement. Il existe deux grands types de café : l'arabica et le robusta. Les principaux producteurs d'arabica sont les pays de l'Amérique du Sud et du Centre, notamment le Brésil et la Colombie. Les variétés de robusta sont produites en Afrique de l'Ouest et du Centre et dans plusieurs pays asiatiques, particulièrement l'Indonésie. La consommation des pays industrialisés représente plus de 60 p. 100 de la consommation mondiale. Les exportations mondiales de graines de café et de produits du café ont représenté 13 milliards de dollars en 1980 et viennent au deuxième rang des exportations mondiales, après le pétrole, pour ce qui est des exportations des pays en développement.

Nos importations de café vert et torréfié en 1981 ont représenté quelque 2 p. 100 du volume des importations mondiales et une valeur de 400 milliards de dollars, nous classant au deuxième rang de nos importations de denrées alimentaires — après le sucre. M. MacEachen a noté que la décision du Canada de ratifier le nouvel Accord sur le café constituait une preuve concrète de l'engagement permanent du Canada de collaborer avec les pays en développement pour résoudre leurs problèmes commerciaux et économiques par le maintien d'une coopération économique multilatérale.

Le Premier Ministre vient d'effectuer un remaniement au sein de son cabinet



Le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a remanié son cabinet, en fin d'après-midi le 12 août, et il a profité de l'occasion pour se faire photographier avec plusieurs ministres et le juge de la Cour suprême, Bertha Wilson, qui remplaçait le gouverneur général, Ed Schreyer, parti en vacances. On reconnaît de gauche à droite : (première rangée) John Roberts, ministre de l'Emploi et de l'Immigration ; Jean-Luc Pepin, ministre d'État aux Relations extérieures ; le premier ministre Trudeau ; Bertha Wilson ; André Ouellet, ministre du Travail ; Jean-Jacques Blais, ministre de la Défense ; (deuxième rangée) Céline Hervieux-Payette, ministre d'État à la Santé et au Sport amateur ; David Smith, ministre d'État aux Petites entreprises et au Tourisme ; Lloyd Axworthy, ministre des Transports ; Charles Lapointe, ministre des Approvisionnements et Services ; David Collenette, ministre d'État au Multiculturalisme ; Roger Simmons, ministre d'État aux Mines (démissionnaire) et Charles Caccia, ministre de l'Environnement.

Un avion unique au monde pour combattre les incendies de forêts

La firme Canadair de Ville Saint-Laurent (Québec) fabrique un avion-citerne, le CL-215, considéré par les spécialistes comme l'un des meilleurs avions au monde pour combattre les incendies de forêts. Son efficacité résulte de sa capacité de déverser d'importantes quantités d'eau et de se réapprovisionner rapidement sur toute nappe d'eau accessible. Une basse vitesse de largage, une grande manœuvrabilité et une excellente visibilité sont d'autres qualités non négligeables de cet appareil. En rasant la surface de l'eau, le CL-215 peut remplir en quelques dix secondes ses deux citernes de 2 673 litres chacune. De plus, la hauteur moyenne de largage n'est que de trente mètres au-dessus de la ligne des arbres, ce qui permet une très grande précision. Enfin, le réservoir de carburant de ce bombardier à eau lui permet de fonctionner quatre à cinq heures sans arrêt.



L'avion-citerne CL-215.